

MAINTIEN DES CONNAISSANCES NOUVELLE NORME NF C- 15100 TEC018

MISE A JOUR DES CONNAISSANCES SUR LA NORME NF C15-100

CONNAÎTRE LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS

Objectifs

À l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les évolutions de la série des normes NF C 15-100 de 2024 impactant la réalisation des

Public Visé

Installateurs électriques et techniciens, intervenant sur les installations électriques des locaux d'habitation

Pré Requis

Connaître les exigences techniques de la norme NF C 15100 – version

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les évolutions de la série des normes NF C 15-100 de 2024 impactant la réalisation des installations électriques des parties privatives et communes des bâtiments d'habitation

Méthodes et moyens pédagogiques

- Animation d'un diaporama et échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets
- Contrôle des acquis en cours de formation par des quizz et des exercices
- Chaque stagiaire recevra un support de formation

Parcours pédagogique

INTRODUCTION :

- Historique de la norme NF C 15-100
- Pourquoi une révision ?
- Objectifs de la formation

La série des normes NF C 15-100 de 2024

- Structure et articulations entre les différentes normes de la série
- Domaine d'application
- Date d'application

Les installations électriques dans les bâtiments d'habitation

- Caractéristiques des conducteurs et câbles : Réaction au feu...
- Modes de poses et dimensionnement des canalisations électriques
- Protection contre les contacts indirects : LEP, types de DDR...
- Circuits terminaux : DéTECTEURS d'arcs, prises USB...
- Luminaires et installations d'éclairage
- Chauffage électrique
- Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)
- Règles relatives aux remplacements spéciaux : (piscines privées, locaux de collecte des ordures, parcs de stationnements,...)
- Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre)
- Raccordement de source de production (PV,...) à l'installation électrique

Attestation de conformité CONSUEL

- Quand déposer une attestation de conformité ?
- Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
- Comment la remplir ?

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur Qualifié CONSUEL

Les + métier

Quiz et exercices en cours de formation

Méthodes et modalités d'évaluation

- QCM et exercices en cours de formation

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 7 à 12 personnes

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : [Nous consulter](#)
Intra (Par Jour) : [Nous consulter](#)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. fixe : Tél. Port :

Mail :

Code NAF : SIRET :

Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation :

Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation :

Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Est intéressé par la formation :

Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr

www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépendances pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fons d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....
.....
.....
.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.